



## NOTICE DESCRIPTIVE LLI

RESIDENCE INTERSTICE  
79-81 Avenue Edmond Grasset  
17440 AYTRE



---

Maître d'ouvrage :                    SCCV AYTRE GRASSET-- 5 Rue Lafayette - BORDEAUX  
Architecte :                            M2L - 16 Cours Portal - BORDEAUX

---

*Conforme à l'arrêté du 10 mai 1968*

*Article R261-13 du Code de la Construction et de l'Habitation*

NOTE PRELIMINAIRE

- 1 - Les matériaux, procédés, équipements ou marque indiqués dans la notice descriptive pourront être modifiés en raison des circonstances indépendantes de la volonté du vendeur ou en cas de force majeure, sous conditions de qualité et de caractéristiques techniques similaires.

Ces modifications pourront notamment résulter :

a) d'une pénurie, même momentanée, ou d'un arrêt de fabrication pour une cause quelconque ou encore de délais de livraison non observés ou trop longs;

b) d'exigences particulières des Pouvoirs Publics, des services concédés ou des services de sécurité sur des points déterminés de la construction;

c) d'exigences découlant de nouveaux règlements, normes documents techniques unifiés, qui seraient rendus applicables à l'immeuble ;

d) de nécessités techniques mises en évidence au cours de la construction.

- 2 - En cas d'impératifs techniques ou esthétiques, l'architecte se réserve le droit de remplacer certains matériaux, ou modifier certaines prestations ou aménagement en accord avec les règles de l'art.
- 3 - Il est précisé que tous les éléments de décoration et d'équipements figurant sur les plans ne constituent en aucune manière une obligation de la part du vendeur.

Le constructeur rappelle que la tolérance légale est de 5 % en plus ou en moins par rapport aux côtes et aux surfaces indiquées sur les plans architecte.



## 1. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES GÉNÉRALES DE L'IMMEUBLE

### 1.1 INFRASTRUCTURE

- 1.1.1 Fouilles
- En rigole et en trou pour fondations et canalisations sous dalle
  - Mise en dépôt du volume nécessaire au remblaiement et évacuation de l'excédent
- 1.1.2 Fondations
- Selon prescription du géotechnicien

### 1.2 MURS ET OSSATURE

#### 1.2.1 Murs du sous-sol

- 1.2.1.1 Murs périphériques
- *Sans Objet*
- 1.2.1.2 Murs de refends
- *Sans Objet*

- 1.2.2 Murs de façades (aux divers niveaux) : partie courante, allèges, trumeaux, encadrement des baies
- En briques ou parpaings selon étude structure et thermique

- 1.2.3 Murs pignons
- En maçonneries de briques ou parpaings selon plans structures

- 1.2.4 Murs mitoyens
- *Sans objet*

- 1.2.5 Murs extérieurs divers (loggias - séchoirs)
- *Sans Objet*

- 1.2.6 Murs porteurs à l'intérieur des locaux (refends)
- Béton banché de 18 cm ou 20 cm d'épaisseur selon étude du BET Structure ou aggloméré de ciment de 20 cm

#### 1.2.7 Murs ou cloisons séparatifs :

- Entre locaux privatifs contigus
  - Entre locaux privatifs et autres locaux (escaliers, ascenseurs, halls et locaux divers)
- Béton banché de 18 cm ou cloison SAD de 16 ou 18cm
  - Béton banché de 18 cm ou cloison SAD de 16 ou 18cm

### 1.3 PLANCHERS

- 1.3.1 Planchers sur étage courant
- Planchers sur étage courant en prédalle précontrainte et dalle de compression ou dalles traditionnelles de 20 cm d'épaisseur totale minimum

- 1.3.2 Planchers sous terrasses
- En béton si nécessité technique.

- 1.3.3 Plancher sur locaux collectifs, sociaux, techniques, entrées, circulations et locaux divers chauffés
- *Sans Objet*

- 1.3.4 Planchers sur locaux non chauffés ou ouverts
- Identiques article 1.3.1. avec isolations thermiques suivant étude thermique.

### 1.4 CLOISONS DE DISTRIBUTION

- 1.4.1 Entre pièces principales
- Cloisons de distribution constituées de plaque de plâtre alvéolaires de 50mm minimum.



- 1.4.2 Entre pièces principales et pièces de service
- Les cloisons des salles de bains et salles d'eau seront hydrofuge
  - *Dito 1.4.1*
- 1.5 ESCALIERS**
- 1.5.1 Escaliers principaux
- Escalier principal commun en béton armé préfabriqué revêtu :
    - d'un carrelage entre RDC et R+1
    - d'une peinture de sol pour les autres niveaux.
- 1.5.2 Escaliers de secours
- *Sans objet*
- 1.6 CONDUITS DE FUMEE ET DE VENTILATION**
- 1.6.1 Conduits de fumée des locaux de l'immeuble
- Conduits collectifs type 3CE ou préfabriqués ou individuels selon localisation chaudières gaz. Trappe d'accès visible depuis le logement au droit des conduits 3CE du RDC des logements et au besoin selon choix ou besoin du maître d'œuvre d'exécution.
- 1.6.2 Conduits de ventilation des locaux de l'immeuble
- Ventilation naturelle du local poubelle par grille extérieure ou détalonnage porte et VMC pour les logements. Concernant les villas, l'entretien des groupes VMC nécessitera de fait une servitude d'accès depuis le logement pour accès aux combles.
- 1.6.3 Conduits d'air frais
- *Sans objet*
- 1.6.4 Conduits de fumée de chaufferie
- *Sans Objet*
- 1.6.5 Ventilation haute de chaufferie
- *Sans Objet*
- 1.7 CHUTES ET GROSSES CANALISATIONS**
- 1.7.1 Chutes d'eaux pluviales
- Chutes d'eaux pluviales par tuyaux en Aluminium si extérieur (en PVC si dans gaines techniques), récupération des eaux de toitures , canalisation PVC en gaine ou aluminium en extérieur.
  - Pissettes par balcon, terrasse et loggia selon réglementation du documents techniques unifiés.
- 1.7.2 Chutes d'eaux usées
- Chutes d'eaux usées et eaux vannes par canalisations en PVC dans les gaines techniques
- 1.7.3 Canalisation en sous-sol
- *Sans Objet*
- 1.7.4 Branchements aux égouts
- Branchements des eaux usées aux égouts publics existants avec cheminements extérieurs et regards de visite
- 1.8 TOITURES**
- 1.8.1 Charpente, couverture et accessoires
- Villas : Charpente industrielle type ferme en sapin traité classe II.
  - Villas : Fourniture et pose de tuiles en terre cuite DC12 type Castelviel ou équivalent



## 1.8.2 Étanchéité et accessoires

- Villas : Fourniture et pose de lambris et bandeaux en PVC Blanc
- Villas : Panneaux photovoltaïque dimensionnés suivant l'étude thermique, raccordé au tableau divisionnaire, en autoconsommation, permettant un complément de production électrique individuel.

- Collectif : Toiture terrasse étanchée autoprotégée. Accès par des skydomes (B R+1 / B R+3). Sécurisation des toitures pour l'entretien suivant les dispositions prévues par le coordinateur sécurité dans le cadre de son DIUO
- Terrasses étanchées: Etanchéité multicouche pour toitures terrasses accessibles, protection par dalles béton 50\*50 posées sur plots réglables avec relevés d'étanchéité avec renforts aux points spéciaux.

## 1.8.3 Souches de cheminée, ventilations et conduits divers

- Souches VMC et 3CE en toiture du bâtiment.



## 2. LOCAUX PRIVATIFS ET LEURS EQUIPEMENTS

### 2.1 SOLS ET PLINTHES

- |       |   |  |
|-------|---|--|
| 2.1.1 | Sols et plinthes des pièces principales     | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Revêtement PVC de type TRANSIT + des établissements Gerflor (ou équivalent), classement U2SP3E2C2, avec plinthes PVC blanches de 60mm.</li> </ul>                               |
| 2.1.2 | Sols et plinthes des pièces de service      | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <i>Dito 2.1.1</i></li> </ul>  |
| 2.1.3 | Sols et plinthes des entrées et dégagements | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <i>Dito 2.1.1</i></li> </ul>  |
| 2.1.4 | Sols des balcons, loggias et séchoirs       | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <i>Concernant les terrasses étanchées des logements : Dito 1.8.2</i></li> <li>▪ <i>Concernant les balcons des autres logements : dalle des balcons en béton brut</i></li> </ul> |

### 2.2 REVETEMENTS MURAUX (AUTRES QUE ENDUITS, PEINTURES, PAPIERS PEINTS ET TENTURES)

- |       |  |   |
|-------|--|---|
| 2.2.1 | Revêtements muraux des pièces de service | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 25*40 gamme GARD de chez SALONI ou équivalent (aucun listel de prévu) collée, joints coulés, autour des baignoires et bacs à douche toute hauteur.</li> <li>▪ Crédence en faïence 20x40 blanche sur une hauteur de 60cm au droit des équipements de cuisine hormis emplacement réfrigérateur.</li> </ul> |
| 2.2.2 | Revêtements muraux des autres pièces     | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <i>Sans Objet</i></li> </ul>   |

### 2.3 PLAFONDS (SAUF PEINTURES, TENTURES)

- |       |                                     |   |
|-------|-------------------------------------|---|
| 2.3.1 | Plafonds des pièces Intérieures     | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Sans objet sauf faux plafond plaque de plâtre partiel ou soffite pour passage des éventuelles gaines VMC ou autre</li> </ul> |
| 2.3.2 | Plafonds des séchoirs à l'air libre | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <i>Sans Objet</i></li> </ul>   |
| 2.3.3 | Plafonds des loggias                | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <i>Sans Objet</i></li> </ul>   |
| 2.3.4 | Sous-face des balcons               | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Béton revêtu d'une peinture de propreté</li> </ul>   |

### 2.4. MENUISERIES EXTERIEURES

- |       |  |   |
|-------|--|---|
| 2.4.1 | Menuiseries extérieures des pièces principales | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Portes fenêtres ou fenêtres à allège vitrée ou maçonnerie (suivant plan de façades) ouvrants "à la Française" en PVC.</li> <li>▪ Double vitrage isolant faiblement émissif, de nature et d'épaisseur suivant emplacement et volumes, conforme aux calculs des déperditions du bureau d'études thermiques en vue de l'obtention du niveau réglementaire de la Réglementation thermique 2012</li> <li>▪ Vitrage acoustique avec un affaiblissement selon classement des voies et réglementation</li> <li>▪ Vitrage filmé dans les salles de bains suivant configuration du plan de vente.</li> </ul> |
| 2.4.2 | Menuiseries extérieures des pièces de services | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <i>Dito 2.4.1</i></li> </ul>   |

### 2.5. FERMETURES EXTERIEURES ET OCCULTATIONS PROTECTION ANTISOLAIRE



- 2.5.1 Pièces principales
- Fermetures extérieures par volets roulants monobloc (en applique dans le logement) en PVC blanc manœuvre électrique
  - Pas d'occultation dans les menuiseries des salles de bain.
- 2.5.2 Pièces de service
- *Dito 2.5.1*
- 2.6 **MENUISERIES INTERIEURES**
- 2.6.1 Huisseries et bâtis
- Huisseries métalliques à peindre
- 2.6.2 Portes Intérieures
- Portes à âme alvéolaire laquée lisse des établissements MALERBA (ou équivalent) d'une épaisseur de 40mm environ.
  - Béquille sur plaque modèle Venise des établissements BRICARD (ou équivalent).
  - Serrure 1/2 tour modèle « pratic » des établissements BRICARD pour les chambres (ou équivalent).
  - Serrure condamnation modèle « pratic » des établissements BRICARD (ou équivalent) pour les SDE/SDB/WC.
  - Butoir « Marion » des établissements FOUSSIER chevillé au sol (ou équivalent).
- 2.6.3 Impostes en menuiseries
- *Sans objet*
- 2.6.4 Portes palières
- Palières donnant dans les parties communes intérieures : pleines à isolation phonique renforcée (suivant réglementation) parement avec couche d'apprêt
  - Palières donnant sur l'extérieur : Porte modèle ISOPHONIE EI 30 des Etablissements MALERBA (ou équivalent).
  - Ferrage par paumelle, poignées et serrure de sûreté 3 points A2P\* avec 3 clefs sur organigramme. Barre de Seuil, pas de microviseur.
  - Fourniture et pose d'une moulure en médium de section 100\*10 en périphérie des huisseries coté extérieur.
- 2.6.5 Portes de placards
- Portes de placard coulissantes ou pivotantes blanches, suivant emplacements et dimensions.
  - Modèle « Slim » des établissements COULIDOR ou équivalent, mélaminées de 10 mm, décor frêne blanc structuré, profil acier laqué blanc
- 2.6.6 Portes de locaux de rangement
- *Sans Objet*
- 2.6.7 Moulures et habillages
- *Sans objet*
- 2.6.8 Escaliers Bois
- Escaliers bois des Maisons en sapin peint avec contremarche
  - Main courante et garde-corps des escaliers en bois peint.
- 2.6.9 Trappes d'accès aux combles
- Au niveau du palier de l'étage des villas : mise en place d'une trappe d'accès aux combles type NICOLL – NB : servitude d'accès de fait pour entretien ou autres des moteurs VMC.



## 2.7 SERRURERIE ET GARDE-CORPS

- 2.7.1 Garde-corps et barres d'appui
- Fourniture et pose de garde-corps à structure acier galvanisé et thermolaqué (coloris suivant choix de l'architecte et selon le permis de construire et de ses éventuels modificatifs)
- 2.7.2 Grilles de protection des baies
- *Sans objet*
- 2.7.3 Ouvrages divers
- *Sans Objet*

## 2.8 PEINTURES, PAPIERS, TENTURES

- 2.8.1 Peintures extérieures et vernis
- 2.8.1.1 Sur menuiseries
- Préparation des surfaces.
  - Couches peinture glycéro
- 2.8.1.2 Sur fermetures et protections
- *Sans Objet*
- 2.8.1.3 Sur serrurerie
- *Sans Objet*
- 2.8.1.4 Sur enduits, habillages en bois, staffs ou autres, murs et plafonds des loggias, sous-face et rives des balcons
- Sous face des balcons : peinture à la piolite sur béton – teinte suivant choix de l'architecte
- 2.8.2 Peintures intérieures
- 2.8.2.1 Sur menuiseries
- Préparation des surfaces.
  - Couches peinture glycéro
- 2.8.2.2 Sur murs
- Préparation des surfaces.
  - Peinture lisse finition velours
- 2.8.2.3 Sur plafonds
- Préparation des surfaces.
  - Peinture lisse finition velours
- 2.8.2.4 Sur canalisation tuyauteries, chutes, éléments de chauffage et divers
- Préparation des surfaces.
  - 2 Couches de peinture glycérophthalique, finition satinée.
- 2.8.3 Papiers peints
- 2.8.3.1 Sur murs
- *Sans Objet*
- 2.8.3.2 Sur plafonds
- *Sans Objet*
- 2.8.4 Tentures (tissus, toiles plastifiées, etc...)
- 2.8.4.1 Sur murs
- *Sans Objet*
- 2.8.4.2 Sur plafond
- *Sans Objet*

## 2.9 EQUIPEMENTS INTERIEURS

- 2.9.1 Equipements ménagers
- 2.9.1.1. Bloc-évier, robinetterie
- Evier Inox 1 bac, 1 égouttoir, 1 mitigeur. Mise en œuvre d'un meuble de 120cm sous évier en mélaminé blanc 2 portes battantes. Aucune arrivée gaz dans les cuisines





- 2.9.1.2 Appareils et mobiliers
- 2.9.1.3 Évacuation des déchets
- 2.9.1.4 Armoire sèche-linge
- 2.9.1.5 Cuisine équipée
- 2.9.2 Équipements sanitaires et de plomberie
- 2.9.2.1 Distribution d'eau froide
- 2.9.2.2 Distribution d'eau chaude collective et comptage
- 2.9.2.3 Production et distribution d'eau chaude individuelle
- 2.9.2.4 Évacuation
- 2.9.2.5 Distribution du gaz
- 2.9.2.6 Branchements en attente
- 2.9.2.7 Appareils sanitaires
- 2.9.2.8 Robinetterie
- *Sans Objet*
  - *Sans Objet*
  - *Sans Objet*
  - *Sans Objet*
  - Distributions eau froide en réticulé ou tube cuivre posé sur colliers isophoniques
  - Robinet extérieur avec vanne d'arrêt dans le logement
  - Sous-comptage par appartement.
  - *Sans Objet*
  - Production d'eau chaude individuelle au gaz par une chaudière NAIA des établissements ATLANTIC ou équivalent suivant prescription de l'étude thermique.
  - Canalisations en réticulé encastré ou tubes cuivre posés sur colliers isophoniques.
  - Evacuations en tuyaux PVC dans les logements
  - Chutes EU et EV en PVC avec ventilation primaire
  - Selon cahier des charges du concessionnaire
  - Aucune arrivée de gaz dans les cuisines des logements.
  - Pour alimentations et évacuation lave-linge et/ou lave-vaisselle. Localisation suivant plan de vente
  - VILLAS :
    - SDE RDC des villas : Lavabo sur colonne avec mitigeur OLYOS des établissements PORCHER ou équivalent surmonté d'un miroir avec bandeau lumineux.
    - SDB des étages des villas : meuble « TEO » des établissements CHENES VERTS de 80cm de large avec plan 1 vasque moulée, miroir, bandeau lumineux, et mitigeur OLYOS des établissements PORCHER ou équivalent.
    - Baignoire en acier CONTESA ou équivalent 170 \* 70 ou équivalent
    - Tablier de baignoire carrelé
    - Bac à douche extra plat ULTRA FLAT 80x80 ou équivalent
    - WC double chasse complet PORCHER ou équivalent
  - COLLECTIFS :
    - Meuble « TEO » des établissements CHENES VERTS de 80cm de large avec plan 1 vasque moulée, miroir, bandeau lumineux, et mitigeur OLYOS des établissements PORCHER ou équivalent.
    - Bac à douche extra plat ULTRA FLAT 80\*80 ou équivalent
    - WC double chasse complet PORCHER ou équivalent
  - Evier et lavabo : mitigeur OLYOS des établissements PORCHER ou équivalent



- 2.9.2.9 Accessoires divers
  - Douche : mitigeur de douche OLYOS avec barre de douche et douchette 3 jets des établissements PORCHER ou équivalent
  - Baignoire : mitigeur bain / douche OLYOS avec barre de douche et douchette 3 jets des établissements PORCHER ou équivalent
  - Parois de douche et pare baignoire au droit des équipements correspondants
  - *Sans Objet*
- 2.9.3 Équipements électriques
  - 2.9.3.1 Type d'installation
    - Installation encastrée.
    - Ceinturage pour terre.
  - 2.9.3.2 Puissance à desservir
    - Puissance à desservir 6, 9 ou 12 KW selon logements
  - 2.9.3.3 Équipement de chaque pièce
    - Équipement intérieur selon norme C15-100 et plans de l'entreprise titulaire du marché Electricité
    - Appareillage série DOOXIE de chez LEGRAND ou équivalent. DAAF 10 ans.
    - *Sans objet*
  - 2.9.3.4 Sonnerie de porte palière
    - Hublot extérieur
    - 1 Prise étanche
- 2.9.4 Chauffage, cheminées, ventilations
  - 2.9.4.1 Type d'installation
    - Dito 2.9.2.3
  - 2.9.4.2 Températures garanties dans les diverses pièces par température minima extérieure de - 5°
    - De + 20 °C dans bains ou salle d'eau et + 19 °C pour le reste des pièces
  - 2.9.4.3 Appareils d'émission de chaleur
    - Corps de chauffe acier laqué avec thermostat individuel selon destination et thermostat mural pour programmation
  - 2.9.4.4 Conduits de fumée
    - Conduits individuels ou collectifs type 3CE selon localisation
  - 2.9.4.5 Conduits et prises de ventilation
    - Ventilation mécanique collective simple flux Hygro B
  - 2.9.4.6 Conduits et prises d'air frais
    - Prises d'air intégrées dans menuiseries ou coffres de volets roulants, avec contrôle de débit et grille
- 2.9.5 Équipement intérieur des placards et pièces de rangement
  - 2.9.5.1 Placards
    - Placard avec chaudière : pas d'équipement
    - Placard suivant plan de vente : espace penderie et espace étagère qui seront surmontés d'une tablette chapelière
  - 2.9.5.2 Pièces de rangement
    - *Sans Objet*



## 2.9.6 Équipements de télécommunications

### 2.9.6.1 Radio TV

- Collectif : T.V. TNT par antenne collective hertzienne en toiture
- Villas : T.V. TNT par antenne individuelle hertzienne en toiture
- 1 prise TV sous forme de RJ45 dans le séjour et dans la chambre principale

### 2.9.6.2 Téléphone

- Une prise RJ45 dans le séjour, dans chaque chambre et dans les espaces bureau des villas

### 2.9.6.3 Commande d'ouverture de la porte principale d'entrée de l'immeuble

- Visiophone à l'entrée du hall des immeubles
- Utilisation de la technologie intratone. La commande de la porte du hall d'entrée s'effectue depuis le téléphone portable

## 2.9.7 Autres équipements

- *Sans Objet*



### 3. ANNEXES PRIVATIVES

#### 3.1 CAVES, CELLIERS, GRENIERS

- |       |                       |                     |
|-------|-----------------------|---------------------|
| 3.1.1 | Murs et cloisons      | ▪ <i>Sans Objet</i> |
| 3.1.2 | Plafonds              | ▪ <i>Sans Objet</i> |
| 3.1.3 | Sols                  | ▪ <i>Sans Objet</i> |
| 3.1.4 | Portes d'accès        | ▪ <i>Sans Objet</i> |
| 3.1.5 | Ventilation naturelle | ▪ <i>Sans Objet</i> |
| 3.1.6 | Équipement électrique | ▪ <i>Sans Objet</i> |

#### 3.2 BOX ET PARKINGS COUVERTS

- |       |                       |  |
|-------|-----------------------|--|
| 3.2.1 | Murs ou cloisons      | ▪ Maçonnerie enduite et ossature béton laissée brute   |
| 3.2.2 | Plafonds              | ▪ Plafond béton recevant une isolation de type flocage   |
| 3.2.3 | Sols                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Revêtement en béton</li> <li>▪ Des avaloirs borgnes sont positionnés dans le parking pour stocker les eaux de pluie du parking. Le pompage de ces regards sera nécessaire lorsqu'ils seront pleins</li> </ul> |
| 3.2.4 | Portes d'accès        | ▪ Portail d'accès à la résidence basculant donnant sur l'avenue Edmond Grasset. Déverrouillage par télécommande (1 télécommande par place)   |
| 3.2.5 | Ventilation naturelle | ▪ <i>Sans Objet</i>  |
| 3.2.6 | Équipement électrique | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Luminaire assurant l'éclairage réglementaire</li> <li>▪ Pré équipement des IRVE suivant réglementation en vigueur</li> </ul>  |

#### 3.3 PARKINGS EXTÉRIEURS

- |       |                            |  |
|-------|----------------------------|--|
| 3.3.1 | Sol                        | ▪ Revêtement en béton ou en dalle gazon type EVERGREEN suivant localisation du plan masse  |
| 3.3.2 | Délimitation au sol        | ▪ Peinture   |
| 3.3.3 | Système de repérage        | ▪ Numérotation peinture sur enrobé devant le parking   |
| 3.3.4 | Système condamnant l'accès | ▪ Portail d'accès à la résidence basculant donnant sur l'avenue Edmond Grasset. Déverrouillage par télécommande (1 télécommande par place) |



#### 4. PARTIES COMMUNES INTERIEURES A L'IMMEUBLE

#### 4.1 SAS D'ENTREE DE L'IMMEUBLE

- |       |   |   |
|-------|---|---|
| 4.1.1 | Sols  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Tapis dans un cadre en laiton avec contour en carrelage</li> <li>▪ Carrelage en grès cérame avec plinthes assorties</li> </ul>   |
| 4.1.2 | Parois  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Revêtement mural des établissements VESCOM gamme Safra, Solid ou Salto ou équivalent suivant choix de la décoratrice d'intérieur</li> </ul>  |
| 4.1.3 | Plafonds  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Plafond acoustique Gyptone Quattro</li> </ul>  |
| 4.1.4 | Éléments de décoration  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <i>Sans Objet</i></li> </ul>   |
| 4.1.5 | Portes d'accès et système de fermeture, appel des occupants de l'immeuble | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Ensemble vitré en aluminium, contrôle d'accès par visiophone (équipé de la technologie intratone) pour ouverture porte vitrée. Déverrouillage par badge Vigik (2 pour les T1/T2 – 3 pour les T3 – 4 pour les T4 – 5 pour les T5)</li> <li>▪ Système de condamnation par ventouse</li> <li>▪ 1 poignée bâton de maréchal finition inox</li> <li>▪ La seconde porte est sans condamnation</li> </ul> |
| 4.1.6 | Boîte aux lettres et à paquets  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La pose des boîtes aux lettres est réalisée suivant les exigences de La Poste sans intervention du Maître d'Ouvrage quant à sa couleur, sa marque, son positionnement.</li> </ul>  |
| 4.1.7 | Tableau d'affichage   | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 1 par hall</li> </ul>  |
| 4.1.8 | Chauffage   | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <i>Sans Objet</i></li> </ul>   |
| 4.1.9 | Équipement électrique   | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <i>Sans Objet</i></li> </ul>   |

#### 4.2 CIRCULATIONS DU REZ-DE-CHAUSSEE, COULOIRS ET HALLS D'ETAGE

- |       |                        |  |
|-------|------------------------|--|
| 4.2.1 | Sols                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ RDC : Carrelage 60x60 grès cérame et plinthes assorties</li> <li>▪ Etage du bâtiment B : Moquette et plinthes 100x10 mm en médium peintes.</li> </ul>   |
| 4.2.2 | Murs                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Bâtiment A : Toile de verre peinte en blanc</li> <li>▪ Bâtiment B : Revêtement mural des établissements VESCOM gamme Safra, Solid ou Salto ou équivalent suivant choix de la décoratrice d'intérieur</li> </ul> |
| 4.2.3 | Plafonds               | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Gouttelette projetée blanche</li> </ul>   |
| 4.2.4 | Éléments de décoration | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <i>Sans Objet</i></li> </ul>  |
| 4.2.5 | Chauffage              | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <i>Sans Objet</i></li> </ul>  |
| 4.2.6 | Portes                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <i>Sans Objet</i></li> </ul>  |
| 4.2.7 | Équipement électrique  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <i>Eclairage par plafonnier sur détecteur</i></li> </ul>  |

#### 4.3 CIRCULATIONS DU SOUS-SOL

- |       |      |   |
|-------|------|---|
| 4.3.1 | Sols | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <i>Sans Objet</i></li> </ul> |
|-------|------|---|



- 4.3.2 Murs ▪ Sans Objet
- 4.3.3 Plafonds ▪ Sans Objet
- 4.3.4 Portes d'accès ▪ Sans Objet
- 4.3.4.1 Accès piéton ▪ Sans Objet
- 4.3.4.2 Accès voiture ▪ Sans Objet
- 4.3.5 Rampes d'accès pour véhicules ▪ Sans Objet
- 4.3.6 Équipement électrique ▪ Sans Objet
- 4.4. CAGES D'ESCALIERS**
- 4.4.1 Sols des paliers ▪ RDC et R1 : carrelage, autres niveaux béton recevant une peinture de sol  
▪ Fourniture et pose de bande podotactile suivant réglementation au niveau du palier haut de l'escalier
- 4.4.2 Murs ▪ Gouttelette projetée blanche écrasée.
- 4.4.3 Plafonds ▪ Gouttelette projetée blanche
- 4.4.4 Escaliers (marches, contre-marches), limons, plinthes, garde-corps, sous-face de la paillasse ▪ Mains courantes des escaliers desservant les logements situés en étage des bâtiments : tubes aciers peints.
- 4.4.5 Chauffage, ventilation ▪ Sans Objet
- 4.4.6 Éclairage ▪ Par hublot sur détecteur
- 4.5 LOCAUX COMMUNS**
- 4.5.1 Garage à bicyclettes, voitures d'enfants, local motos ▪ Locaux vélos avec sol brut et murs en enduit ciment. Ouverture avec clé de l'appartement . Eclairage sur détecteur de présence ou sur minuteur  
▪ Local motos avec sol brut et murs en enduit ciment. Ouverture avec clé de l'appartement . Eclairage sur détecteur de présence ou sur minuteur, un siphon de sol pour récupérer les eaux hydrocarburées
- 4.5.2 Buanderie collective ▪ Sans Objet
- 4.5.3 Séchoir collectif ▪ Sans Objet
- 4.5.4 Locaux de rangement et d'entretien ▪ Sans Objet
- 4.5.5 Locaux sanitaires ▪ Sans Objet
- 4.6. LOCAUX SOCIAUX**
- 4.6.1 Salle de bricolage ▪ Sans Objet
- 4.6.2 Salle de jeux et de réunions ▪ Sans Objet
- 4.7 LOCAUX TECHNIQUES**
- 4.7.1 Local de réception des ordures ménagères ▪ Sols carrelés : grés cérame 30x30.  
▪ Murs faïencés sur 1,40m de hauteur. Le reste de la hauteur du mur est en enduit peint.  
▪ Siphon de sol, robinet de puisage pour le nettoyage des bacs.  
▪ Eclairage sur détecteur ou sur minuteur
- 4.7.2 Chaufferie ▪ Sans Objet



NOTICE DESCRIPTIVE  
RESIDENCE INTERSTICE

PR06-DT07

- 4.7.3 Sous-station de chauffage ▪ *Sans Objet*
- 4.7.4 Local des surpresseurs ▪ *Sans Objet*
- 4.7.5 Local transformateur EDF ▪ *Sans Objet*
- 4.7.6 Local machinerie d'ascenseur ▪ *Sans Objet*
- 4.7.7 Local ventilation mécanique ▪ *Sans Objet*

**4.8 CONCIERGERIE**

- 4.8.1 Composition du local ▪ *Sans Objet*
- 4.8.2 Équipements divers ▪ *Sans Objet*



## 5. EQUIPEMENTS GENERAUX DE L'IMMEUBLE

### 5.1 ASCENSEURS ET MONTE-CHARGES

- Les deux ascenseurs de 630 KG d'une capacité de 8 personnes desservent tous les niveaux des deux bâtiments.
- La manœuvre est de type collectif montée/descente. La cabine est revêtue de panneaux décoratifs, miroir, main courante, éclairage. Il répond à la réglementation accessibilité handicapés.
- La machinerie d'ascenseur est en gaine.
- Il est revêtu au sol d'un carrelage en grès cérame identique au hall d'entrée.
- Les façades palières sont en acier inox au RDC et peintes aux autres niveaux

### 5.2 CHAUFFAGE, EAU CHAUDE

#### 5.2.1 Equipement thermique de chauffage

|         |                        |                   |
|---------|------------------------|-------------------|
| 5.2.1.1 | Production de chaleur  | <i>Sans Objet</i> |
| 5.2.1.2 | Régulation automatique | <i>Sans Objet</i> |
| 5.2.1.3 | Pompes et brûleurs     | <i>Sans Objet</i> |
| 5.2.1.4 | Accessoires divers     | <i>Sans Objet</i> |
| 5.2.1.5 | Colonnes montantes     | <i>Sans Objet</i> |

#### 5.2.2 Service d'eau chaude

|         |                         |                   |
|---------|-------------------------|-------------------|
| 5.2.2.1 | Production d'eau chaude | <i>Sans Objet</i> |
| 5.2.2.2 | Réservoirs              | <i>Sans Objet</i> |
| 5.2.2.3 | Pompes et brûleurs      | <i>Sans Objet</i> |
| 5.2.2.4 | Comptage général        | <i>Sans Objet</i> |
| 5.2.2.5 | Colonnes montantes      | <i>Sans Objet</i> |

### 5.3 TELECOMMUNICATION

#### 5.3.1 Téléphone

- Installation en attente de raccordement par le service d'ORANGE
- Colonnes montantes accessibles à tous les niveaux
- Local SRI dans le parking RDC suivant les exigences du service d'ORANGE

#### 5.3.2 Antennes T.V. et radio

- Collectifs : T.V. par antenne collective hertzienne TNT en toiture.
- Villas : T.V. par antennes individuelles hertzienne TNT en toiture.

### 5.4 RECEPTION, STOCKAGE ET EVACUATION DES ORDURES MENAGERES

- *Dito 4.7.1*
- Aire de présentation à l'entrée de la résidence suivant plan permis (1 donnant sur l'avenue Edmond Grasset, 2 donnant sur la rue Modigliani) nécessitant l'intervention humaine pour déplacer les containers depuis le lieu de





stockage jusqu'à ladite aire de présentation les jours de collectes.

## 5.5 VENTILATION MECANIQUE DES LOCAUX

- V.M.C Mécanique Hygro B collective des logements avec réseaux passants dans les gaines techniques et faux plafond dans les logements, extracteur en toiture.
- Collectifs : Les groupes sont situés en toiture de chacun des bâtiments.
- Villas : Les groupes de VMC sont individuels et positionnés en comble des logements.
- Bouches d'extraction Hygro cuisine, salle de bains et WC.

## 5.6 ALIMENTATION EN EAU

### 5.6.1 Comptages généraux

- 1 Compteur général et 1 compteur divisionnaire par appartement. L'installation des compteurs sera réalisée par le société PROXYDRO avec laquelle une convention pour la relève des compteurs sera signée (gestion et relève des compteurs à la charge des acquéreurs)
- Distributions intérieures enterrées en pénaflex, du compteur jusqu'aux pieds des colonnes montantes compris coupures avec purges

### 5.6.2 Surpresseurs, réducteurs et régulateurs de pression, traitement de l'eau

- *Sans Objet*

### 5.6.3 Colonnes montantes

- Colonnes montantes à tous les niveaux avec réseaux P.V.C. pression et coupures avec purge en pied

### 5.6.4 Branchements particuliers

- *Sans Objet*

## 5.7 ALIMENTATION EN GAZ

### 5.7.1 Colonnes montantes

- Selon cahier des charges concessionnaires dans gaine dédiée

### 5.7.2 Branchement et comptages particuliers

- Selon cahier des charges concessionnaires dans gaine dédiée

### 5.7.3 Comptages des services généraux

- *Sans Objet*

## 5.8 ALIMENTATION EN ELECTRICITE

### 5.8.1 Comptages des services généraux

- Compteurs des parties communes situés dans gaine Services généraux

### 5.8.2 Colonnes montantes

- Alimentations individuelles à tous les niveaux.

### 5.8.3 Branchements et comptages particuliers

- Branchements et compteurs individuels situés dans les appartements.



## 6. PARTIES COMMUNES EXTERIEURES A L'IMMEUBLE ET LEURS EQUIPEMENTS

### 6.1 VOIRIE ET PARKINGS

- |       |                    |  |
|-------|--------------------|--|
| 6.1.1 | Voirie d'accès     | ▪ Revêtement en béton  |
| 6.1.2 | Trottoirs          | ▪ En béton balayé ou revêtement stabilisé suivant plan de masse de l'opération |
| 6.1.3 | Parkings visiteurs | ▪ 1 place visiteur en béton  |

### 6.2 CIRCULATION DES PIETONS

- |       |   |                   |
|-------|---|-------------------|
| 6.2.1 | Chemins d'accès aux entrées, emmarchements, rampes, cours | ▪ En béton balayé |
|-------|---|-------------------|

### 6.3. ESPACES VERTS

- |       |  |  |
|-------|--|--|
| 6.3.1 | Aires de repos                               | ▪ <i>Sans objet</i>  |
| 6.3.2 | Plantations d'arbres, arbustes, fleurs       | ▪ Suivant plan du permis de construire<br>▪ Aucun dispositif d'arrosage de prévu   |
| 6.3.3 | Engazonnement                                | ▪ <i>Réglage des espaces verts avec réemploi de terre issue du décapage</i>  |
| 6.3.4 | Arrosage                                     | ▪ <i>Sans Objet</i>  |
| 6.3.5 | Bassins décoratifs                           | ▪ <i>Sans objet</i>  |
| 6.3.6 | Chemins de promenade                         | ▪ <i>Sans Objet</i>  |
| 6.3.7 | Séparatif des jardins entre villas mitoyenne | ▪ Clôture simple torsion hauteur 1m<br>▪ Fourniture et pose d'un pare-vue type AQUWOOD bois d'une hauteur de 1.90m et d'une longueur de 2.5m entre chaque villa mitoyenne. |



#### 6.4 AIRE DE JEUX ET EQUIPEMENT SPORTIFS

- 6.4.1 Sol ▪ Sans Objet  
6.4.2 Équipements ▪ Sans Objet

#### 6.5 ECLAIRAGE EXTERIEUR

- 6.5.1 Signalisation de l'entrée de l'immeuble ▪ Sans Objet  
6.5.2 Éclairage des voiries, espaces verts, jeux et autres ▪ Suivant réglementation en vigueur  
▪ Eclairage de l'avant des maisons par des spots positionné sur les façades des maisons sur détecteur de présence.

#### 6.6 CLOTURES

- 6.6.1 Sur rue et espaces publics ▪ L'ensemble de la résidence sera clôturé  
6.6.2 Avec les propriétés voisines ▪ Conservation des clôtures existantes.

#### 6.7 RESEAUX DIVERS

- 6.7.1 Eau ▪ Alimentation par le service des eaux.  
6.7.2 Gaz ▪ Alimentation par GRDF  
6.7.3 Électricité (poste de transformation extérieur) ▪ Alimentation à partir du coffret encastré en façade  
6.7.4 Postes d'incendie, extincteurs ▪ Extincteurs et bacs à sable disposés dans le parking et régulièrement espacé suivant la règlementations en vigueur  
6.7.5 Égouts ▪ Raccordements sur boîte d'assainissement placée en limite de propriété. Evacuation via des réseaux gravitaires  
6.7.6 Épuration des eaux ▪ Sans Objet  
6.7.7 Télécommunications ▪ Alimentation à partir de la chambre de tirage  
6.7.8 Drainage du terrain ▪ Sans Objet  
6.7.9 Évacuation des eaux de pluie et de ruissellement sur terrain, espaces verts, chemins, aires, cours et jeux ▪ Par structure réservoir sous voirie et parking suivant prescription du concessionnaire